

L'HISTOIRE DES RELIGIONS À GENÈVE ORIGINES ET MÉTAMORPHOSES

PHILIPPE BORGEAUD

Université de Genève

Le contexte d'émergence de l'histoire des religions comme discipline académique, à Genève, peut être défini selon trois vecteurs étroitement solidaires¹ :

- a) Un désir de sciences sociales.
- b) La transformation de l'Académie de Calvin en une authentique Université dégagee de la tutelle théologique.
- c) Les premiers débats sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Le désir de voir s'installer, dans la vieille Académie fondée en 1559 par Calvin, une véritable Faculté des sciences sociales, « autrement dit sciences morales et politiques », est un désir qui fut déjà exprimé haut et fort, dès 1840, par un brillant économiste et grand politicien radical genevois, James Fazy². Il faut dire que la vieille académie reposait sur deux piliers: la Faculté de théologie, et celle de droit. Les Lettres en ce temps là ne représentaient qu'une section de la Faculté des sciences et des lettres, un parent pauvre dont les enseignements, le plus souvent d'un niveau de culture générale, étaient considérés comme propédeutiques aux études de droit et de théologie.

¹ Une première version de ce texte, inédite, a été prononcée à Paris en mars 2003, dans le cadre d'une réunion doctorale européenne en sciences des religions, à l'Institut Européen en sciences des religions, Ecole Pratique des Hautes Etudes. Des éléments en ont été repris dans Ph. BORGEAUD, « Laïcité et enseignement de l'histoire des religions », in *Le cartable de Cléo. Revue romande et tessinoise sur les didactiques de l'histoire* 5 (2005), pp.124-133. Cf. *l'Histoire de l'Université de Genève* de CH. BORGEAUD, 3 t., Genève, 1900-1909-1934; ainsi que M. MARCACCI, *Histoire de l'Université de Genève, 1559-1986*, Genève, 1987. Pour la documentation concernant l'histoire de la chaire genevoise (notamment diverses archives), je dois beaucoup au mémoire de licence de V. BOILLAT, *De la théologie libérale à l'histoire des religions: autour de la naissance d'une chaire*, Université de Genève, Faculté des Lettres, octobre 1996. La situation genevoise, jusqu'en 1880, peut être considérée comme une anticipation de ce que l'on connaît fort bien dans le contexte élargi de la théologie protestante libérale en Europe (France et Pays-Bas). La France toutefois reste un cas particulier, puisque des chaires universitaires d'histoire des religions n'y seront finalement pas créées (à l'exception remarquable de Strasbourg): cf. M. DESPLAND, *Comparatisme et christianisme. Questions d'histoire et de méthode*, Paris, 1993, pp.127-154 (« Les sciences religieuses en France 1880-1886: des sciences que l'on pratique mais que l'on n'enseigne pas »).

² J. FAZY, *Lettre anonyme qui défend l'Académie à l'auteur des lettres anonymes qui attaquent l'Académie*, Genève, 1840, pp.12-13.

Une nouvelle loi sur l'instruction publique introduite en 1872 sous l'égide d'un conseiller d'Etat radical lui aussi, Antoine Carteret, allait permettre dès 1873 la création d'une véritable université inspirée du modèle allemand: on y ouvre l'admission aux femmes, on y affirme le principe de la liberté académique, on y prévoit une Faculté de médecine³, on y refonde une Faculté des lettres avec deux sections distinctes: une Section littéraire et une Section des sciences sociales. Le vœu de James Fazy, celui d'une faculté tout entière, n'est pas vraiment réalisé mais trouve néanmoins, dans cette nouvelle Section des sciences sociales de la Faculté des lettres, un résultat relativement audacieux pour l'époque. Il faudra il est vrai attendre 1915 pour que soit créée une Faculté des sciences économiques et sociales, à côté d'une Faculté des lettres.

En 1871, soit une année avant que le Grand Conseil genevois ne discute de la nouvelle loi sur l'instruction publique, un projet émanant du Parti radical visait la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la suppression du budget des cultes. La séparation de l'Eglise et de l'Etat sera finalement réalisée, à Genève, en 1907. La Faculté de théologie demeure néanmoins subventionnée par l'Etat. Avec la montée en force des socialistes, des pressions s'exerceront, dès 1920, en vain, pour que l'on supprime les chaires purement théologiques. En 1928 la Faculté de théologie, qui craint de devoir se plier aux éventuels diktats d'un gouvernement qui deviendrait socialiste se transforme, à sa propre demande, en une faculté autonome dont la plus grande partie du budget est financée par l'Eglise nationale protestante.

C'est sur cet horizon au sens large et plus précisément dans le contexte des années soixante-dix du XIX^e siècle, qu'il convient d'observer comment l'Université de Genève en vint si tôt (elle fut la première au monde) à se doter d'une chaire spécifique d'histoire des religions, trois ans après les fameuses leçons de Friedrich Max Müller sur la science des religions (ou « théologie comparée »), données dans une chaire oxfordienne de philologie comparée en 1870; quatre ans avant l'introduction de l'histoire des religions dans les chaires de théologie laïcisées des Universités hollandaises (1877)⁴; six ans avant la chaire d'histoire comparée des religions du Collège de France (1879); onze ans avant le premier cours public d'histoire des religions du Comte Goblet d'Alviella à l'Université libre de Bruxelles (en 1884).

La chaire genevoise fut localisée dans la nouvelle Section des sciences sociales de la Faculté des lettres.

³ La Faculté de médecine sera inaugurée en 1876.

⁴ Chaire de C.P. Tiele à Leiden: « Histoire comparée des religions en dehors de celle d'Israël et du christianisme ».

L'inspiration à Genève ne semble pas avoir été principalement insufflée par Max Müller et son école, et cela malgré l'imposante figure locale d'Adolphe Pictet, précurseur de Ferdinand de Saussure, premier savant à avoir introduit le celtique dans les recherches de philologie comparée indo-européenne, « chantre des origines aryennes »⁵.

La création de la chaire d'histoire des religions fut précédée par un enseignement d'apologétique et de « philosophie religieuse comparée » que donnait en Faculté de théologie un théologien libéral, Auguste Bouvier qui fut aussi le maître d'un des premiers professeurs d'histoire des religions français, Jean Réville. Celui-ci reconnaît sa dette à l'égard d'Auguste Bouvier, dans une conférence intitulée « La situation actuelle de l'enseignement des religions », prononcée lors du premier congrès international d'histoire des religions tenu à Paris en 1900:

La Suisse, de son côté, avec l'esprit d'initiative qui la caractérise, ne tarda pas à accueillir le nouvel enseignement. Ce fut l'Université de Genève qui donna le signal. Dès l'année 1868–1869, mon vénéré maître, M. le professeur Bouvier, avait introduit dans le cycle de ses cours à la Faculté de théologie l'histoire des religions. En 1873, une chaire spéciale fut affectée à la nouvelle discipline, qui eut successivement pour titulaires MM. Droz et Ernest Stroehlin. Supprimée en 1894, elle fut rétablie en 1895 à la demande de la Faculté de théologie, mais de nouveau dans la Faculté des lettres. Elle est occupée actuellement par notre collègue M. Paul Oltramare⁶.

Jean Réville a une étrange manière de présenter les choses. Il fait d'abord l'éloge de celui qui ne fut pas le premier professeur d'histoire des religions à Genève, mais un professeur de théologie, qui avait ménagé, dans le cadre de son cours d'apologétique, une place à la philosophie religieuse et à la comparaison entre les religions: « Une comparaison du christianisme avec les religions et les philosophies, conçue moins dans le dessein de le juger, lui, à leur douteuse clarté, que de les juger, elles, à la sienne »⁷. Auguste Bouvier, qui désirait la création en théologie d'un enseignement de science ou d'histoire des religions, s'était élevé contre la

⁵ M. OLENDER, *Les langues du paradis. Aryens et Sémites: un couple providentiel*, Paris, 1989, p.127 sq.

⁶ Texte publié dans la *Revue de l'Histoire des Religions* (1901), pp.165-181, ici sp.167. On relèvera que Maurice Vernes, premier directeur de la *RHR* avait signalé depuis longtemps la localisation en Faculté des lettres de l'histoire des religions genevoise, « bien que la même université comprenne une Faculté de théologie »: M. VERNES, « De la théologie considérée comme science positive et de sa place dans l'enseignement laïque », *Mélanges de critique religieuse*, Paris, 1880, p. 310.

⁷ A. BOUVIER, « Apologétique actuelle », leçon d'ouverture donnée à l'Auditoire de théologie le 27 janvier 1862, Genève, 1866.

localisation en Faculté des lettres de ce nouvel enseignement⁸.

Ce que dit Jean Réville passe donc sous silence un fait important : le premier titulaire de la chaire d'histoire des religions installée en 1873 dans la section des sciences sociales de la Faculté des lettres n'était pas un élève d'Auguste Bouvier (le maître de Jean Réville), ni un théologien, ni même un Genevois. Il s'agissait d'un agnostique il est vrai de souche protestante, mais originaire du Jura, et formé en lettres et en philosophie.

Théophile Droz était né le 22 février 1844 à Tramelan, dans une famille d'horlogers. Après un apprentissage de graveur, il se tourna vers les langues romanes et la philosophie allemande. Forcé de travailler pour payer ses études, il s'engagea comme employé dans une maison de missions à Paris, puis devint précepteur en Pologne, avant d'occuper un poste de secrétaire à l'ambassade de Russie en Grèce. Il étudia aussi à Bonn. Ce pérégrin (plutôt que grand voyageur) devint pour un temps l'ami et le protégé d'Henri-Frédéric Amiel, qui le considérait comme son « assistant », quand il revint à Genève pour terminer les études qu'il avait entreprises autrefois. C'est de manière discrète qu'il s'installe dans la carrière académique. Le poste d'« histoire des religions et étude des systèmes sociaux » qui va lui être confié en 1873 ne fut, la première année, qu'une simple suppléance s'ajoutant à des remplacements qu'il effectuait déjà en philosophie, durant un congé d'Amiel. On s'attendait peut-être à ce qu'Amiel démissionne, et qu'il reste, lui, comme professeur de philosophie. Mais Amiel revint, et Droz se vit confier le développement de l'histoire des religions. Sa nomination définitive par le Conseil d'Etat n'intervint que le 25 juillet 1874. L'arrêté de nomination précise que le professeur Droz donnera deux heures de leçons par semaine, pour un traitement annuel de mille huit cents francs. Théophile Droz occupa cette chaire durant six ans, jusqu'en 1880, tout en collaborant à de nombreux journaux. « Sceptique désabusé » selon la formule d'Amiel, « souriant, et indulgent » selon un autre de ses amis, fervent admirateur de Renan, brillant essayiste, il écrivit de nombreux articles de journaux et de revues, mais rien qui concerne sérieusement notre discipline. Malheureusement aucun extrait des cours qu'il a donnés à Genève ne nous a été conservé. Droz finit sa carrière comme professeur de littéra-

⁸ A. BOUVIER, *Les sciences théologiques au XIX^e siècle*; discours prononcé dans la séance d'ouverture de la Société des sciences théologiques, Genève, 1871, notamment pp.27-28. Le fait que la chaire d'histoire des religions de Genève, la première au monde, ait été créée en Faculté des lettres et non en théologie semble encore (ou de nouveau?) poser problème, aujourd'hui, à certains théologiens : cf. l'étrange, flagrante et significative erreur, sur ce point, du développement de J.-C. Basset consacré à « Histoire et sciences des religions » dans *l'Encyclopédie du protestantisme*, 2^{ème} éd., sous la direction de P. Gisel, Paris-Genève, p.1198 : « [...] la première chaire d'histoire des religions a été établie en 1873 à la Faculté de théologie de l'Université de Genève (elle passera à la Faculté des lettres dans les années 1960) ». Sic !

ture française à l'École polytechnique fédérale de Zürich, un poste relativement prestigieux mais sans rapport avec l'histoire des religions.

Au moment même où Droz inaugurerait la chaire d'histoire des religions, un théologien né la même année que lui, Ernest Stroehlin, issu d'une famille bien en place dans la bonne société genevoise, disciple et ami d'Auguste Bouvier, licencié en théologie de Genève puis docteur de la Faculté réformée de Strasbourg, propose d'offrir en Faculté des lettres, précisément dans la Section des sciences sociales mais en tant que privat-docent, c'est-à-dire sans rémunération, un enseignement libre sur « L'état religieux du monde juif et romain à l'époque de la prédication apostolique ». Stroehlin était un bon connaisseur des débuts du christianisme, et de l'environnement religieux de ces débuts. Sa thèse de Strasbourg est une étude historique sur le montanisme⁹. Je n'ai pas trouvé de document permettant de définir ce que furent (ou ne furent pas) les relations entre Droz, le titulaire, et Stroehlin, le privat-docent.

Avec le départ à Zurich de Théophile Droz en 1880 (il reçoit un poste de littérature à l'École polytechnique fédérale), la chaire genevoise se libère. Un concours est ouvert, pour un poste dont le cahier des charges est redéfini. L'étude des systèmes sociaux va se trouver séparée de l'histoire des religions¹⁰.

Cinq candidats présentent leurs candidatures au poste d'histoire des religions. Trois retiennent l'attention de la commission : Ernest Stroehlin évidemment, puis un pasteur et philosophe genevois (J. J. Gourd), et enfin (en dernière position), un savant très enthousiaste, formé dans le domaine de la linguistique et des religions comparées, docteur de l'Université de Tübingen, qui maîtrise le sanscrit, le zend (l'aveistique), le grec et le latin, et qui se présente comme un « ancien pasteur ». Il s'agit de Jacques David Ehni, connu des archéologues pour avoir découvert le sanctuaire d'Obodas à Petra lors d'un voyage effectué en 1862. Cet Allemand né en 1827, élève de F. C. Baur, docteur de l'Université de Tübingen, finira par s'établir dans le canton de Vaud puis à Genève (à partir de 1865), comme pasteur de l'église allemande luthérienne. Il se préoccupe de la condition ouvrière et n'hésite pas à citer Karl Marx, tout en se distançant du communisme. Ehni soumet à la commission de nomination

⁹ E. STROEHLIN, *Essai sur le Montanisme : un chapitre de l'histoire de l'Église au second siècle*, Strasbourg, 1870.

¹⁰ Georges Favon se verra chargé d'un cours d'étude des systèmes sociaux en 1883.

un mémoire qu'il affirme avoir rédigé et fait imprimer en trois semaines, sur un thème d'actualité scientifique, la mythologie comparée, un travail remarquable par l'érudition et la finesse de l'analyse, qui s'inscrit avec compétence dans la ligne des recherches de son temps¹¹. Il y salue au passage les travaux du genevois Adolphe Pictet, à côté de ceux de Friedrich Max Müller et d'Adalbert Kuhn. En vain. Stroehlin, déjà bien en place, est nommé au grand dam d'Amiel qui, il le dit dans son *Journal intime*, ne supporte pas sa fatuité.

Devenu professeur après avoir démissionné de la Vénérable Compagnie des pasteurs, Ernest Stroehlin demeure un unioniste et un membre du Consistoire. Et c'est bel et bien la victoire d'une histoire des religions intimement solidaire de l'apologétique protestante que consacre la nomination de ce disciple et ami d'Auguste Bouvier. A l'instar de Droz, Stroehlin n'a rien laissé, dans ses publications, qui fasse date dans l'histoire des religions. A côté d'une œuvre d'histoire de l'Eglise (histoire ecclésiastique, situation de l'Eglise catholique en Allemagne, etc.), on peut relever un petit livre intitulé *L'Eglise et l'Etat, dialogue entre un partisan de l'union et un séparatiste* (Genève, 1879) et de nombreux articles sur des écrivains protestants.

La situation de l'histoire des religions au sein de l'Université donna lieu à de nombreux débats. *L'Histoire de l'Université de Genève* de Charles Borgeaud s'en fait l'écho à partir des archives: «[La Faculté des lettres] a réclamé à plusieurs reprises, contre ceux qui voulaient la transférer dans la Faculté de théologie, le maintien à son programme de l'histoire des religions. Elle estimait en effet qu'il y aurait inconvénient à donner, ne fût-ce qu'en apparence, un caractère confessionnel à une chaire qui doit être strictement scientifique, et qu'on courrait le risque d'éloigner, en la déplaçant, bon nombre de ses clients habituels»¹².

¹¹ J. EHNI, *Trois formes du mythe de Zeus. Zeus dodonéen, Zeus crétois, Zeus olympien*, Genève, 1880 (45 p.). Très savant, Ehni avait collaboré à la *Real-Encyclopädie für protestantische Theologie und Kirche* éditée par J.-J. Herzog, 22 volumes, Hamburg, 1854-1867 (destinée à se métamorphoser entre 1908 et 1912 en *The New Schaff-Herzog Encyclopedia, or Religious Knowledge*, sous l'impulsion de Samuel Macauley Jackson). Il deviendra l'auteur de deux ouvrages de mythologie comparée publiés en allemand sur le thème du premier homme (*Der vedische Mythos des Yama verglichen mit den analogen Typen der persischen, griechischen und germanischen Mythologie*, Strassburg, 1890; *Die ursprüngliche Gottheit des vedischen Yama*, Leipzig, 1896). On peut aussi relever, parmi d'autres publications moins spécialisées, un *Essai sur le Faust de Goethe* (Genève, 1880), et *Sept conférences sur l'activité chrétienne* (Genève, 1889). On trouve son *curriculum vitae* dans les archives de la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève (Lettres adressées à la compagnie des pasteurs, Ms. Var. 21, folios 35/37). La lettre de candidature de J. Ehni décrit elle aussi en détail sa formation et son parcours: elle est conservée aux *Archives d'Etat. Série instruction publique*. Ehni ne semble pas avoir été reçu très chaleureusement par la bonne société genevoise. Cf. le jugement très réservé de H-F. AMIEL, *Journal intime*, édité sous la direction de B. Gagnebin et P. Monnier, 12 vols., Lausanne, 1976-1994: voir vol.12, 27 octobre 1880, pp.718-719.

¹² CH. BORGEAUD, *Histoire de l'Université de Genève*, t. 3, 1934 (L'Académie et l'Université au XIX^e s. Annexes), p. 78.

Quand Ernest Stroehlin démissionna en 1895, à l'âge de 51 ans, la chaire fut maintenue en lettres (Section des sciences sociales), mais sous une forme fragilisée. Elle perdit son statut d'ordinaire pour devenir simplement, comme on dit, extraordinaire. C'est dans ce contexte difficile que Paul Oltramare, qui était déjà en poste comme suppléant de Stroehlin dès 1893, devint professeur (extraordinaire) d'histoire des religions, puis, cumulativement, professeur ordinaire de latin (dès 1896), et cela jusqu'en 1928, date de sa retraite. Paul Oltramare était un latiniste reconnu. Il publia aux Belles Lettres les *Questions naturelles* de Sénèque. Il fut aussi un indianiste et un historien des religions réputé, qui rédigea entre autres d'importants travaux sur le bouddhisme¹³. Les étudiants de théologie suivaient ses cours d'histoire des religions.

Relevons qu'en 1915 la Faculté des sciences économiques et sociales ouvrit ses portes et accueillit 83 étudiants. Bien qu'issue de la Section des sciences sociales de la Faculté des lettres, elle n'attira pas à elle l'enseignement d'histoire des religions, qui resta localisé en Lettres. Paul Oltramare devait donner officiellement sa démission de l'enseignement de l'histoire des religions en 1924, tout en conservant sa chaire de langue et de littérature latines. Il acceptait cependant de faire tous les deux ans un cours d'histoire des religions.

Nous sommes alors en plein contexte d'économies sévères et de réduction des chaires. Mais c'est aussi l'époque où, « depuis 1920, les Députés socialistes au Grand Conseil, à chaque discussion de budget, demandaient la suppression des chaires purement théologiques de cette Faculté [la Faculté de théologie] ... ». On reprécha alors de l'histoire des religions: malgré les objections de certains, il fut question que l'Etat subventionne la discipline, en Théologie, avec d'autres disciplines historiques et philosophiques. Selon les *Annexes de l'his-*

¹³ Paul Oltramare est auteur de nombreuses publications dans le champ de l'histoire des religions, notamment dans la *Revue de l'histoire des religions* et dans les *Annales du Musée Guimet*: « L'évolutionnisme et l'histoire des religions », *Revue de l'histoire des religions* (1901); *La formule bouddhique des douze causes, son sens originel et son interprétation théologique*, Genève, 1909 (Mémoire publié à l'occasion du Jubilé de l'Université de Genève); *L'histoire des idées théosophiques dans l'Inde*, *Annales du Musée Guimet*, 2 volumes, Paris, 1906-1923; « Les variations de l'ontologie bouddhique, du phénomène au monisme », *Revue de l'histoire des Religions* (1916), pp. 146-184; « La laïcisation progressive de la vie publique à Rome avant Auguste », Communication faite au Congrès international d'Histoire des Religions de Paris en 1923; « La Bhagavad-Gîtâ, partie intégrante du Mahâbhârata », *Revue de l'histoire des Religions* (1928), pp.161-185. Paul Oltramare était persuadé de la possibilité et de l'urgence d'une spiritualité parfaitement laïque. Voici les dernières lignes d'un livre qu'il publia en 1925 chez Alcan à Paris, *La religion et la vie de l'esprit*: « Dans la série effroyable des crises de la guerre et de l'après-guerre, la religion, ou plutôt les ministres autorisés de la religion, ont fait éclater leur radicale impuissance. Qui sait? Une sagesse tout humaine réussira peut-être mieux à polariser les bonnes volontés et à être la colonne de feu qui guidera l'humanité dans sa marche à travers le désert » (pp. 228-229). Paul Oltramare est père de Géo Oltramare, qui deviendra un fameux tribun genevois d'extrême droite, et du socialiste André Oltramare, qui lui succèdera comme professeur de latin à l'Université de Genève.

toire de l'Université de Genève, publiées précisément en 1924 (au moment où Oltramare abandonne l'histoire des religions), « on a demandé [lors des débats au Grand Conseil] s'il était possible de trouver le savant universel, capable de parler avec autorité des textes religieux de l'Inde, de la Chine, de l'Égypte. Ce qu'on a le droit d'exiger, c'est que le professeur se sente vraiment chez lui dans une partie au moins du domaine qu'on lui demande d'explorer. S'il a acquis dans cette province une compétence spéciale, il comprendra sans peine comment les problèmes se posent dans les régions voisines, et il aura entre les mains l'instrument critique qui lui permettra de trouver son chemin dans le chaos des options contradictoires. »

Certes liée aux problèmes économiques, mais plus profondément motivée par la menace que représenterait pour l'enseignement de la théologie une éventuelle accession des socialistes à la majorité gouvernementale, se pose la question de l'autonomisation de la Faculté de théologie, qui sera réalisée en 1928. Cette même année, une chaire nouvelle, pour « La psychologie religieuse et l'histoire des religions », est créée dans une Faculté autonome de théologie protestante. Son titulaire est George Berguer, docteur en théologie. La psychologie religieuse était déjà une tradition genevoise, illustrée notamment par les travaux de Théodore Flournoy, qui diffusait les thèses de William James, et qui fut lui-même auteur, entre autres, d'un livre fameux consacré au spiritisme: *Des Indes à la planète Mars* (1899)¹⁴. C'est dans ce climat que Georges Berguer, comme le dit l'*Histoire de l'Université de Genève* de Charles Borgeaud, « aborda en psychologue des questions de méthode, l'étude des tempéraments religieux, la psychologie religieuse "anormale" (extases, théophanies, "prophétisme", les épidémies religieuses, etc.), la conversion, les types psychologiques et la vie religieuses, la mystique... Berguer traita de questions qui [étaient] à cheval sur les deux disciplines, telles que l'animisme, le totem, les mythes sacrificiels, et passa en revue les grandes religions de l'humanité. »

On lui doit une vie de Jésus du point de vue de la psychanalyse, qui fit quelque bruit¹⁵. Relevons aussi une étude sur les origines psychologiques du rite sacrificiel¹⁶, et un *Traité de psychologie de la religion* édité de manière posthume chez Payot à Lausanne en 1946, ainsi que de nombreux sermons publiés.

Georges Berguer devait occuper son poste jusqu'en 1944, date à laquelle il prit sa retraite. Pour sa succession, le Conseil de fondation de la Faculté de théologie fit le choix, comme professeur ordinaire, du pasteur Edmond Rochedieu qui enseignera jusqu'en 1965. Sa thèse

¹⁴ Réimpression, Genève, 1983.

¹⁵ *Quelques traits de la vie de Jésus au point de vue psychologique et psychanalytique*, Genève-Paris, 1920 (traduction anglaise, *Some Aspects of the Life of Jesus from the psychological and psycho-analytic point of view*, New York, 1923).

¹⁶ Parue dans la *Revue de Théologie et de Philosophie* (1929).

de théologie est intitulée *La personnalité divine. Comment faut-il l'envisager? Essai de critique philosophique et de dogmatique chrétienne sur le spiritualisme français contemporain et la théologie protestante en France et en Suisse romande* (Genève, Labor, 1938). Il deviendra aussi docteur ès lettres, avec une thèse intitulée *Angoisse et religion*, publiée en 1952¹⁷. On lui doit divers travaux sur Jung, ainsi qu'une *Initiation à l'histoire des religions* (Neuchâtel, H. Messeiller, 1954) et deux volumes d'une série sur les grandes religions du monde.

En 1965, quand Edmond Rochedieu prit sa retraite, la Faculté de théologie, aux prises avec de nouvelles difficultés économiques et désireuse de développer un autre type d'enseignement (plus strictement théologique), se désintéressa de l'histoire des religions. La psychologie religieuse, elle, se vit attribuer une modeste charge de cours.

Le Département des Sciences de l'Antiquité de la Faculté des lettres reprit l'enseignement d'histoire des religions grâce à l'intervention du professeur de Grec, Olivier Reverdin, un homme politique influent qui vit là une excellente occasion de mettre à profit le savoir remarquable d'un chargé de recherches, Jean Rudhardt. Ce grand analyste de la piété grecque, philosophe et aussi papyrologue à ses heures, devait occuper, de 1965 à 1987, une chaire intitulée « Histoire des religions antiques et disciplines auxiliaires des sciences de l'antiquité ». Jean Rudhardt est connu notamment pour sa thèse, qui a marqué l'école de Jean-Pierre Vernant: *Notions fondamentales et actes constitutifs du culte en Grèce classique. Etude préliminaire pour aider à la compréhension de la piété athénienne au IV^e siècle*, publiée pour la première fois chez Droz, à Genève, en 1958¹⁸.

Collaborateur de Jean Rudhardt à partir de 1970, l'auteur de ces lignes devait lui succéder en 1988, après avoir poursuivi sa formation à Chicago. La chaire genevoise, qui demeure en Faculté des lettres, son lieu d'origine, a été redéfinie et rebaptisée « Histoire des religions

¹⁷ Genève, aux Editions du Mont-Blanc.

¹⁸ Né à Genève le 14 janvier 1922, Jean Rudhardt est décédé le 29 juin 2003. Il avait eu pour maîtres, au Collège Calvin, certains des élèves directs de Ferdinand de Saussure. Ses réflexions originales et fécondes sur le sacrifice et le vocabulaire du sacré, sur le langage mythique, sur le thème de l'eau primordiale, sur l'orphisme (en particulier celui des Hymnes orphiques dont il nous a appris à reconnaître l'importance), le situent dans un courant de pensée proche à la fois de l'inspiration phénoménologique et de la démarche historico-anthropologique. Après sa thèse (rééditée chez Picard, Paris, 1992) ses autres ouvrages principaux ont pour titres *Le thème de l'eau primordiale dans la mythologie grecque*, Berne, 1971; *Du mythe, de la religion grecque et de la compréhension d'autrui*, Genève, 1981; *Le rôle d'Eros et d'Aphrodite dans les cosmogonies grecques*, Paris, 1986; *Thémis et les Hôrai. Recherche sur les divinités grecques de la justice et de la paix*, Genève, 1999.

antiques ». Un plan d'étude transdisciplinaire est géré depuis cette chaire, qui conduit à un baccalauréat et à une maîtrise ès lettres en « Histoire des religions ». Il coordonne un cursus de cinq ans (trois + deux, à la « bolognaise »), faisant appel à des enseignements généraux de méthode, à des exercices de comparaison, ainsi qu'à des cours spécialisés sur l'Antiquité classique, Byzance, l'Arménie et l'Islam, le Japon, la Chine, l'Égypte ancienne, la Mésopotamie, le christianisme et le judaïsme, et enfin sur l'Inde (en accord avec Lausanne). Une charge de cours en anthropologie est directement rattachée à cette chaire d'histoire des religions. L'attitude historique et anthropologique, non confessionnelle, dont notre discipline se réclame est en effet celle d'une science d'observation, reposant sur l'examen critique des données fournies par les littératures, les arts et l'ethnologie.